

ASSEMBLEE GENERALE DU 8 mars 2014

La séance est ouverte à 18h 15 par le Président Jacques BARDECHE, il remercie Pierre NOVELLI Président de l'ANFA VOILE de nous accueillir dans les locaux de l'ANFA, et remercie également Monsieur TABET, membre du Comité Directeur du CDOS77, d'être présent. L'assemblée peut valablement délibérer, 10 membres présents ou représentés sur 11 clubs.

1/Approbation du procès verbal de l'AG 2012 :

Le PV de l'Assemblée Générale du 23 février 2013 est adopté à l'unanimité.

2/Rapport moral et d'activité – Jacques BARDECHE-

L'année 2013 a été pour le CDV une année de roulement, sans élection en perspective et sans grands changements par rapport à l'année précédente.

Une formation sur les nouvelles règles de course a été organisée au mois de mars 2013 à Saint-Fargeau qui a réuni 10 participants.

La trésorerie, gérée par Philippe DESMEUZES apparaît très saine. Il vous présentera lui-même son rapport financier, nous n'avons eu aucune demande de la part des clubs pour participer à des actions spécifiques. Nous avons tenté de mettre en place une formation collective pour la manipulation des grues de mise à l'eau à laquelle le CDV aurait participé financièrement, notre proposition est restée sans suite. Les comptes de l'année 2013 présentent un résultat excédentaire, je remercie Philippe DESMEUZES pour le suivi de ces comptes.

Mais tous les autres membres du Comité Directeur sont également à féliciter : Eric PEROIS pour sa gestion des résultats et du calendrier qui lui donne bien du souci. Dominique CZARNY a bien du mal à récupérer les informations de vos clubs pour faire vivre le site internet, Françoise HARDY sert de relais avec la Ligue et nous informe des modifications de l'arbitrage. Notre secrétaire Arlette AMARDEY gère au mieux toutes les affaires courantes du CDV. Nous tenons également à remercier Jean-Pierre Di PEDE et toute l'équipe de Seine-Port qui nous accueillent dans leurs locaux pour nos réunions.

Comme l'ensemble des CDV d'Ile-de-France, nous avons vu notre nombre de licences diminuer passant de 416 à 352, soit une perte de 64 licences dont 52 adultes et 12 jeunes. Il s'agit bien sûr d'une crise générale de la voile. Plus inquiétant est que 20 % de cette diminution est due à la perte de jeunes licenciés, diminution qui perdure depuis plusieurs années et sur laquelle il va falloir se pencher, relancer la pratique jeune devient crucial. En effet, beaucoup de Seine-et-Marnais ignorent que l'on peut naviguer sur nos plans d'eau, malgré les actions engagées auprès des municipalités et des forums d'associations. Il faut absolument faire savoir que l'on peut naviguer en Seine-et-Marne et pour les clubs ayant la possibilité d'organiser des stages de voile scolaire, de fidéliser les jeunes qui découvrent la voile par ce biais.

Il faut essayer de contacter le plus possible les médias locaux, voire régionaux, les inviter sur nos plans d'eau au cours des grandes régates, voire des régates de club. Il faut développer encore le site internet, informer sur les régates à venir, donner les résultats régulièrement. A ce sujet la Ligue a ouvert un nouveau site plus grand public, **idfvoile.com** où il conviendrait de se connecter plus souvent. La Ligue depuis quelques années adressait aux Clubs un résumé des activités régionales par sa Gazette. Cette gazette était jusque là distribuée aux Présidents des Clubs qui omettaient souvent d'en faire part à leurs adhérents. Dorénavant cette Gazette est adressée par internet à tous les licenciés ayant communiqué leur adresse mail.

La Commission Développement de la Ligue a créé l'année dernière le passeport voile régionalisé. Ce passeport est remis gratuitement par les clubs à tous les élèves pratiquant la voile scolaire. Ce système semble très peu pratiqué chez nous.

Pour le reste du bilan, il faut mentionner deux réunions des Comités Départementaux à la Ligue, auxquelles nous avons participé. Ces réunions avaient pour but d'informer la Ligue des problèmes

que nous rencontrons dans nos Clubs. A ce propos, je vous avais adressé une demande pour exposer vos soucis. Je n'ai reçu qu'une seule réponse.

Comme prospective sur les projets immédiats, il y a une demande de la FFV, de la Région et de certains coureurs pour développer la Voile-Handi. Certains Clubs disposent de structure permettant cette option, ce qui ne l'est pratiquement pas chez nous.

En conclusion, nous constatons que l'organisation des loisirs a évolué et nous en sommes bien conscients. Cela fait l'objet de réflexions au niveau de la FFV. Plus de 50% des licenciés ne pratiquent la voile qu'en loisir, et pour le reste des licenciés une grande majorité d'entre eux ne font que quelques régates dominicales sur leur plan d'eau. Ce que recherche cette population, c'est la convivialité et l'accueil dans les clubs. Nos « petits » clubs sont plus adaptés à cela que les grandes structures. Ce que recherchent aussi ces pratiquants, c'est la possibilité d'occuper les membres de la famille qui ne sont pas sur l'eau, c'est-à-dire des Clubhouses accueillants et éventuellement d'autres sports sur le site.

Enfin, n'oublions pas : la voile est d'abord un jeu. A chacun son niveau, de l'école de voile au régatier le plus confirmé, tous doivent pouvoir participer et se sentir à l'aise.

Le rapport d'activité sportive sera présenté par Eric PEROIS et les responsables des différentes commissions vous présenteront les actions menées au cours de l'année écoulée.

L'objectif pour 2014 sera de développer nos activités sportives et de voile loisir mais également de communication et informatique.

Le rapport moral et d'activité est soumis au vote : adopté à l'unanimité

Intervention de Monsieur TABET du CDOS qui confirme une baisse d'activité dans toutes les disciplines ; il conseille de se diversifier, autour du nautisme : activités voile/canoë-kayak, de mutualiser nos salariés et de développer l'handi-sport mais il bien conscient des difficultés de mise en place pour certaines structures.

3/Présentation des comptes financiers 2013 -Philippe DESMEUZES-

ANNEXE ①

Pas de subvention demandée au CNDS, les clubs n'ayant pas, encore cette année, fait remonter de demande justifiant l'établissement d'un dossier.

Le bilan financier est soumis au vote : adopté 10 voix sur 10.

4/Rapport sportif -Eric PEROIS-

L'activité sportive en Seine et Marne se reflète dans le résultat du championnat de Seine et Marne que nous organisons depuis plus de 10 ans. Deux supports : les habitables et les quillards, qui jouent ensembles depuis quelques années, et les dériveurs.

Les régates sur nos plans d'eau, ont été cette année encore très perturbées par la météo et les crues de la Seine en début de saison, donc moins de participants sur l'ensemble du championnat.

En habitables et quillards là encore deux épreuves annulées : manque de participation, peut être un problème de calendrier et une autre avec trop de courant pour pouvoir courir. L'activité en Seine et Marne c'est surtout la vie dans les clubs autour d'une régata dominicale ou d'un entraînement amical où se regroupent les adhérents et c'est de ce mouvement que naît la compétition et l'envie de rencontres plus fréquentes.

Nos clubs ont eu une activité honorable sur les grands plans d'eau. En dériveurs, les meilleurs résultats sont obtenus par le CV Seine-Port, classé 105^{ème} sur 564, suivi par le CS Montereau 122^{ème}. Tous les autres clubs du 77 apparaissent dans le classement. En quillards de sport, le CV Seine-Port est 14^{ème} sur 269, suivi de l'ANFA 105^{ème} et de Vaires 214^{ème}. En Windsurf, l'US Melun et Vaires apparaissent au classement.

Surtout il faut noter la belle performance de l'équipage THOMAS-EL GHOZI, champion de France en Snipe, alors que l'équipage MARTIN-MARTIN termine 14^{ème} en quillard.

5/Rapport des commissions

Arbitrage

Une journée d'information sur les nouvelles règles de course a été organisée le 16 mars à Saint-Fargeau animée par Patrick Vilain, 10 participants.

Les licences N sont disponibles dès décembre N-1.

Développement informatique – Dominique DZARNY-

Mêmes remarques que l'an dernier, les Clubs doivent faire remonter les informations : échos, articles, résultats pour faire vivre le site.

6/Projet de budget 2014

Le budget présenté par Philippe DESMEUZES -ANNEXE ②-

Pas d'augmentation des cotisations

Nombre de licenciés < 51 = 55 €

A partir de 51 licenciés = 65 €

Le budget est adopté à l'unanimité

6/Questions diverses

Le bateau basé à Vaires n'est plus utilisé, il serait nécessaire de le faire réparer avant de le mettre en vente.

SPORT NATURE : Denis BRISSON au Conseil Général peut répondre à nos interrogations ;

PERMIS MOTEUR : session 2014 la formation théorique ainsi que la pratique se déroulent sur 1 jour pour chaque à CERGY respectivement le 15 mars et le 5 avril

10/Remise des récompenses

Pas de classement cette année sur les deux types d'épreuves : 2 régates en DERIVEURS et 1 régata en HABITABLES - QUILLARDS

Fin de la séance à 20h00

C.D.V. 77

RAPPORT FINANCIER

du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013

Trésorerie au 1er janvier 2013 + 5 009,38 €

Recettes

Subventions (Conseil Général)	1 000,00 €	
Cotisations clubs	560,00 €	
Recettes Assemblée Générale	192,00 €	
Recettes diverses	0,00 €	
Intérêts sur livret	67,76 €	

	1 819,76 €	+ 1 819,76 €

Dépenses

- Entretien et fournitures diverses	0,00 €	
- Frais de secrétariat	0,00 €	
- Frais postaux	30,71 €	
- Frais bancaires	60,01 €	
- Récompenses, lots et coupes	139,19 €	
- Assurances	156,36 €	
- Formations	0,00 €	
- Remboursement déplacements et missions	0,00 €	
- Aides aux clubs	0,00 €	
- Dépenses Assemblée Générale	224,00 €	
- Dépenses diverses	88,00 €	
- Cotisations (CDOS 2013)	71,00 €	

	769,27 €	- 769,27 €

Placements au 31 décembre 2013

Livret A CIC	4 349,73 €	
Compte courant CIC	1 710,14 €	
	-----	-----
	6 059,87 €	+ 6 059,87 €

C.D.V. 77

BUDGET 2014

	RECETTES	DEPENSES
Subventions		
Subvention Conseil Général	1 000,00 €	
Subvention CNDS	0,00 €	
Cotisations		
Cotisations clubs	615,00 €	
Manifestations		
Assemblée générale	310,00 €	
Autres recettes		
Intérêts sur livret A	75,00 €	
Affiliation		
Cotisations CDOS		75,00 €
Manifestations		
Dépenses Assemblée Générale		350,00 €
Déplacements		
Remboursement déplacements et missions		150,00 €
Autres dépenses		
Frais de secrétariat		30,00 €
Frais postaux		45,00 €
Services bancaires		80,00 €
Assurances		160,00 €
Récompenses, lots et coupes		160,00 €
Entretien et fournitures diverses		350,00 €
Immobilisations		600,00 €
TOTAL	2 000,00 €	2 000,00 €